



POISSY BASKET ASSOCIATION

Poissy, le 27 Novembre 2020

Objet : Assemblée Générale extraordinaire et Assemblée Générale du 10 décembre 2020

En raison de la situation sanitaire à ce jour, l'assemblée Générale Extraordinaire et Générale se tiendront obligatoirement à huit clos dans le respect des règles sanitaires

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'assemblée Générale Extraordinaire de Poissy Basket Association aura lieu le

Jeudi 10 décembre 2020 à 19h30 au Complexe Sportif Marcel Cerdan à Poissy

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

- Modification des statuts de l'association (Rôle du Président)

L'assemblée Générale de Poissy Basket Association aura lieu le

Jeudi 10 décembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif Marcel Cerdan à Poissy

Les questions diverses doivent parvenir par mail au plus tard le 3 décembre 2020.

L'ordre du jour de l'assemblée Générale est le suivant :

- Allocution du Président
- Approbation de la modification des statuts délibérée en Assemblée Générale extraordinaire du 10/12/20
- Présentation du rapport moral par le Secrétaire Général
- Approbation du rapport moral
- Présentation du rapport financier 2019-2020 par le Trésorier
- Approbation du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel 2020-2021
- Objectifs pour la saison 2020-2021 par le Président
- Questions diverses

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président
Stéphane LECORDIER

Siège Social : Complexe Sportif Marcel CERDAN 129, avenue de la Maladrerie - 78300 POISSY

Tél : 01 39 65 26 76 – Mail : poissy.basket.association@orange.fr